



COMMUNICATION AUX MEDIAS

LE TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT (TAS) S'AGRANDIT

Lausanne, 4 octobre 2019 – Cette semaine, le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a inauguré les bureaux de sa nouvelle section, la Chambre Anti-dopage, et a posé la première pierre du nouvel édifice qui abritera le futur quartier général du TAS sur le site de Beaulieu, à Lausanne/Suisse.

Depuis cette semaine, les bureaux du TAS sont répartis sur deux sites distincts à Lausanne : le bureau principal au Château de Béthusy et un nouveau bureau provisoire à l'avenue de Rhodanie 60. Ce dernier accueille le personnel en charge de la nouvelle Chambre Anti-dopage du TAS (CAD TAS). Depuis le début de cette année, cette Chambre est mise à la disposition des organisations sportives pour traiter les affaires de dopage en première instance. Cette procédure de première instance avait déjà été utilisée avec succès à l'occasion des Jeux Olympiques de Rio 2016 et de Pyeongchang en 2018. Elle est maintenant devenue permanente. Une liste distinctive d'arbitres spécialisés a été créée pour les besoins des procédures de la CAD TAS. Pour l'heure, outre le CIO, sept fédérations internationales ont accepté de déléguer leurs affaires de dopage à la CAD (triathlon, tir à l'arc, ski, tir, luge, aviron et bobsleigh).

Ces deux bureaux seront rapatriés au Palais de Beaulieu à la fin de l'année 2021. Ce site subit actuellement de profondes transformations et le coup d'envoi symbolique des travaux a été donné hier, jeudi 3 octobre 2019, lors d'une cérémonie rassemblant les acteurs de cette reconstruction de l'aile sud du Palais de Beaulieu, qui accueillera les bureaux et salles d'audience du TAS, d'une part, et le théâtre de Beaulieu (1600 places), d'autre part. Des objets rappelant l'activité des deux maîtres d'ouvrage ont été ensevelis en bordure du théâtre et du futur TAS par M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, M. le Syndic de Lausanne Grégoire Junod, le Directeur de la Fondation de Beaulieu, M. Nicolas Gigandet et le Secrétaire Général du TAS, Me Matthieu Reeb.

Depuis sa création en 1984, le TAS a toujours été locataire, d'abord à proximité du Musée Olympique, puis au Château de Béthusy à Lausanne. Le Conseil International de l'Arbitrage en matière de Sport (CIAS), qui gère l'administration et les finances du TAS, a souhaité devenir propriétaire et d'installer le TAS durablement à Lausanne. Le budget pour les travaux relatifs à la construction du nouveau siège du TAS s'élève à CHF 35 millions. Il abritera notamment trois salles d'audience et un auditoire de 90 places. Le TAS enregistre 600 procédures d'arbitrage et organise plus de 250 audiences chaque année. Il occupe actuellement 34 employés mais ce nombre est en constante augmentation.